

## LE TRAVAIL D'ÉQUIPE « POST CONFINEMENT »

« Les crises, les bouleversements et la maladie ne surgissent pas par hasard. Ils nous servent d'indicateurs pour rectifier une trajectoire, explorer de nouvelles orientations, expérimenter un autre chemin de vie. » Carl Gustav Jung

Dans un contexte en plein changement lié à l'impact de la crise sanitaire « Covid 19 », une question se pose : « **Comment les institutions peuvent adapter leur fonctionnement face à un environnement d'après crise ? Plus précisément, « Comment les professionnels vont pouvoir retrouver du pouvoir d'agir et se réinvestir dans leur travail après une période de confinement ?** »

En effet, cette période de crise et d'après crise peut s'avérer traumatisante pour les professionnels et affecter le fonctionnement de l'institution. Lors d'une confrontation à un événement traumatique, la crise qui en résulte affecte la structure dans son ensemble et peut engendrer des désordres organisationnels, psychologiques et sociaux nuisant à une remise en état de marche.

La mise en place d'un dispositif de gestion de crise est alors essentielle. Cela implique un plan d'action et de communication adapté pour limiter les impacts émotionnels, prendre en charge l'accompagnement des salariés en souffrance grâce à une structure de soutien psychologique et faciliter la reprise d'activité. En ce sens, le confinement prononcé en réaction à l'épidémie du coronavirus marque **une forme "de rupture"**. Même si l'activité reprend, **il peut y avoir une forme de vide qui s'installe**.

### Objectifs :

- Partager en équipe les ressentis de chacun face à l'après-crise
- Repérer l'impact de la crise Covid 19 sur l'organisation du travail
- Renforcer la cohésion d'équipe
- Partager et réfléchir à des actions à mettre en place dans un contexte d'après crise

### Durée :

- 4 séances de 3 heures en présentiel
- 4 séances de 2 heures en distanciel

### Éléments de contenu :

L'ensemble de la démarche proposée ici, est d'octroyer aux professionnels un espace d'échange, à travers la mise en place de 4 séances mêlant supervision collective et groupe de travail. Ces temps permettront : un partage des représentations et des ressentis de chacun sur la crise sanitaire ; d'élaborer de nouvelles actions à mettre en place ; d'accompagner les professionnels sur les actions ; d'effectuer un retour d'expérience sur la communication de crise.

**Prérequis :** Ce dispositif s'adresse aux professionnels du secteur privé et du secteur public. Dirigeants, chefs de service, commerciaux, médecins, travailleurs sociaux peuvent bénéficier de ce dispositif. Il est important que celui-ci puisse s'adapter en fonction du domaine d'activité de l'institution.

### Modalités et délais d'accès :

A l'obtention de votre accord pour le démarrage du dispositif proposé, nous vous proposerons sous huit jours un calendrier d'un commun accord avec une première date à maximum un mois.

### Méthodes mobilisées :

- Modalités pédagogiques
- CQQCOQP
- L'association libre
- Feed back
- Apports théoriques et méthodologiques
- Etude de cas
- Mise en situation
- Régulation de groupe

### Modalités d'évaluation :

- Tour de table à l'oral, questionnaire d'évaluation, Bilan détaillé rédigé à partir de :
- Investissement et qualité des travaux réalisés en sous-groupe par les participants
- Situations et cas soulevés par les participants
- Travaux d'appropriation à la fin des journées de formation
- Questionnaires

**Contacts :** [contact@expression-sarl.com](mailto:contact@expression-sarl.com) - Tél 06 76 08 42 22 // 06 61 61 14 76

**Tarifs :** un devis vous sera proposé avec notre proposition personnalisée

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Réalisation dans vos locaux ou dans une salle réservée par Expression, accessible aux personnes à mobilité réduite et suffisamment grande pour accueillir un ou des accompagnateurs (interprète langage des signes, ...) Nous prévenir au moment de l'inscription afin de prendre en compte au mieux tout besoin spécifique.

10/03/2021



## Formation et intervention psychosociologique

Adresse : 40 rue des Blancs-Manteaux 75004 Paris

Tél 06 76 08 42 22 // 06 61 61 14 76

[www.expression-sarl.com](http://www.expression-sarl.com)

[contact@expression-sarl.com](mailto:contact@expression-sarl.com)

SARL au capital de 8000€ // RCS B 344 703 715 // APE 8559A // SIRET 344 703 715 00047 // N° de déclaration d'activité 11 75 372 67 75